



Communiqué de presse

Personne de contact
Téléphone
E-mail
Embargo

Dr Alain Bichsel
+41 31 322 67 12
alain.bichsel@ebk.admin.ch

Crise des subprimes: enquête de la CFB sur les causes des réajustements de valeur de l'UBS

La Commission fédérale des banques (CFB) a investigué les causes à l'origine des importants réajustements de valeur de l'UBS. Elle constate que la défaillance organisationnelle significative ainsi qu'une insuffisante identification des risques pertinents en combinaison avec un environnement de marché exceptionnel étaient les causes des réajustements de valeur. L'enquête de la CFB s'est principalement concentrée sur la période précédant août 2007. La banque a élaboré un vaste plan de mesures concrètes visant à corriger les manquements identifiés. La CFB soutient et suit étroitement la mise en œuvre de ces mesures.

Berne, le 16 octobre 2008 – La CFB a investigué les causes à l'origine des importants réajustements de valeur de l'UBS concernant des positions dont les risques sont liés à des hypothèques de faibles valeurs aux Etats-Unis (hypothèques subprime). Dans cette démarche, elle s'est basée sur des investigations opérées à l'interne par l'UBS, mais aussi sur ses propres recherches ainsi que sur de nombreuses discussions menées avec les responsables de la banque. Pour l'essentiel, la CFB aboutit, au terme de son enquête, aux mêmes conclusions que l'UBS.

L'UBS n'avait pas connaissance, jusqu'à début août 2007, de la proportion et de la nature de ses risques dans le domaine des subprimes et dans les domaines connexes, de sorte qu'elle n'était pas à même de prendre des contre-mesures à temps. En est la cause une défaillance organisationnelle, laquelle a eu, dans un environnement de marché exceptionnel, des suites catastrophiques. L'attention insuffisante portée aux risques cachés liés à la croissance du bilan ainsi qu'une confiance excessive dans les mécanismes de mesure des risques existants apparaissent, rétrospectivement, comme un grave manquement de la part de la banque. L'enquête de la CFB n'a cependant mis à jour aucun élément qui permettrait de conclure que les organes actuels ne présenteraient pas toutes garanties d'une activité irréprochable.

L'enquête de la CFB s'est principalement concentrée sur la période précédant août 2007. N'ont pas fait l'objet d'une revue les mesures prises par l'UBS en vue de faire face à la crise dès cette date. La banque a élaboré un vaste plan de mesures concrètes visant à corriger les manquements identifiés. Ledit plan est en train d'être exécuté ou l'a



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

déjà été en partie. La CFB soutient ces mesures, d'entente avec d'autres autorités de surveillance, et en suit étroitement la mise en œuvre.